



Groupement Régional des Associations
de Protection de l'Environnement
Maison des Associations - 1018 Grand Parc - 14200 Hérouville St Clair
02.31.94.03.00 - grape.normandie@gmail.com
<http://www.grape-normandie.fr> -

EXTRAIT COMPTE-RENDU DE L'AGO du 30 AVRIL 2022

Présentation des rapports d'activité .

Actions ordinaires.

Nous continuons à participer aux très nombreuses commissions administratives au niveau de la régions des départements (plutôt en ex Basse-Normandie). CODERST, CDNPS, CDPENAF, CSS, CCM 50, CDCFS, CDOA, CLI GANIL, Conseils Portuaires, Suivi des Fonds Européens, LEADER Pays d'Auge, FEAMP, NATURA 2000, des SAGE VIRE DOUVE TAUTE, suivi GPMR, SRADDET, CODEV , PLUI.

Pour l'ensemble des représentants dans ces diverses commissions, le total des déplacements se monte à plus de 3000 kms pour l'année 2021 sans bénéficier de soutien financier en particulier de la DREAL.

Nous observons une demande accrue dans le domaine du recours juridique de nos associations et de nouvelles associations qui recherchent un accompagnement par la commission juridique du GRAPE.

Actions pour la préservation de la Biodiversité :

Le GRAPE est intervenu en appui de l'Union des Rivages de la Touques dans la protection de la biodiversité lors de la destruction d'une mare à Hennequeville.

Samuel Raquin, un juriste effectuant son service civique au GRAPE, est intervenu pour constituer un mémoire de défense qui a été remis au Tribunal de Lisieux. L'affaire est maintenant suivie par Mahora Picot-Agis, toujours du service civique et qui fait partie de la commission juridique créée par les administrateurs.

Protection du littoral et du relief de la Côte Fleurie :

La fragilité du littoral dans cette zone est connue et fait depuis longtemps l'objet d'une surveillance par le département de géographie physique et environnement des Professeurs Olivier Maquaire et Stéphane Costa. Leurs travaux ont mis en évidence la poursuite des mouvements de terrains sur la colline de Trouville et à Villerville en amont du projet de confortement de la falaise.

Participation au CESER (Véronique Leroux)

Au CESER un comité d'étude a débuté au sein de ma commission sur la gestion de l'EAU.

Toutes les problématiques vont être évaluées : élévation de la température de l'eau, le coût de l'eau, l'entretien des réseaux, les stations d'épuration , la production hydraulique, (un sujet tabou comme l'éolien)Et tout ceci nous ramènera vers le GIEC normand qui a traité le sujet ,

NORMANDIE



Groupement Régional des Associations
de Protection de l'Environnement
Maison des Associations - 1018 Grand Parc - 14200 Hérouville St Clair
02.31.94.03.00 - grape.normandie@gmail.com
<http://www.grape-normandie.fr> -

EXTRAIT COMPTE-RENDU DE L'AGO du 30 AVRIL 2022

le SAGE schéma d'aménagement de la gestion de l'eau et le SDAGE avec sa déclinaison locale, la loi climat et résilience, les comités de bassin, la conchyliculture, le Varenne de l'eau de février 2022, nouvelle concertation suite aux assises de l'eau en 2017-19: l'ordre de mission était clair « trouver des solutions pour aider les agriculteurs à faire face aux aléas climatiques en protégeant la ressource ».

Participation au CDPENAF du Calvados (Véronique Leroux)

Le département est celui qui a le plus consommé de terres agricoles et comme de nombreux SCOT ou PLUI ont été approuvés on ne peut qu'intervenir sur des révisions ou encore bien sûr sur les PLU non approuvés ou les dossiers sous la loi RNU c'est à dire le règlement national à défaut de document d'urbanisme.

Un département qui a le plus de dossiers de compensations agricoles où nous devons donner un avis motivé quand « éviter / réduire » n'a pas été possible. La commission s'est réunie pour déterminer les critères d'évaluation des mesures qui peuvent être de plusieurs natures :

Création ou renforcement d'un outil économique, exemple création d'un point de vente, d'un « drive fermier »

Développement innovation avec développement des ENergies Renouvelables (méthanisation photovoltaïque, biomasse) ou de filières traditionnelles ou innovantes. ..

La particularité des avis à donner est que nous avons de plus en plus à nous prononcer sur l'installation de parcs photovoltaïques sur des sols agricoles et sur l'installation d'usines de méthanisation.

Nous avons eu notamment un premier projet d'agrivoltaïque sur le département : (Souleuvre en bocage) Il s'agit de panneaux photovoltaïques à 5 ou 8 m de haut et 27 mètres entre chaque panneaux qui permettraient le pâturage des vaches ! D'où le joli nom d'ombrières photovoltaïques. Ces projets sont considérés par le Ministère chargé de l'écologie comme relevant de l'activité agricole. La vocation principale de ces projets n'est donc pas considérée comme du développement d'énergies renouvelables, contrairement aux centrales photovoltaïques au sol ou aux éoliennes.

Projet offshore au large de BARFLEUR (Véronique Leroux)

Il s'agit aujourd'hui du 7^{ème} projet offshore en Manche après ceux de DUNKERQUE, DIEPPE LE TREPORT, FECAMP, COURSEULLES et ST BRIEUC

Ce nouveau site industriel d'1,5 GW de 2 X la surface de Courseulles ou 2 X Paris, 220 à 250 km², pouvant aller de 75 à 125 éoliennes pour un coût estimé de 4 à 5 milliards d'euros.

Les garants de la CNDP (Commission Nationale du Débat public) ont souhaité notre présence lors des réunions de concertation. Nous avons répondu être depuis le projet de COURSEULLES opposé aux projets offshore et pas qu'à cause des rejets en aluminium mais aussi, avant même que le chantier ne démarre, tout ce déminage de la zone, sans que cela ne gêne personne,

NORMANDIE



Groupement Régional des Associations
de Protection de l'Environnement
Maison des Associations - 1018 Grand Parc - 14200 Hérouville St Clair
02.31.94.03.00 - grape.normandie@gmail.com
<http://www.grape-normandie.fr> -

EXTRAIT COMPTE-RENDU DE L'AGO du 30 AVRIL 2022

tuant toute la faune aquatique existante et fragilisant même jusqu'au port de Ouistreham, occasionnant d'ailleurs des travaux importants.

On sait que l'éolien ne répond à aucune des ambitions, ni la réduction du nucléaire, ni la lutte contre le réchauffement climatique.

Malgré tout nous avons décidé d'assister à quelques réunions, bien conscients que notre présence n'est qu'un leurre ou qu'une justification pour eux afin de dire qu'il y a eu concertation. J'ai donc participé à

PORT en BESSIN le 28 janvier, sujet pêche, deux mondes se font face : d'un côté pêcheurs venus en nombre avec leurs élus, plaisanciers, membres d'associations de défense de l'Environnement et de l'autre les services de l'état et la préfecture maritime. Après 20 mn de présentation du projet, agacement et colère des pêcheurs qui réclament un moratoire. Réunion sous le signe de la surcharge électrique. J'ai tout de même évoqué le retour d'expérience catastrophique de l'Allemagne sur le climat lié à l'intermittence de l'éolien et le recours au charbon ou au gaz.

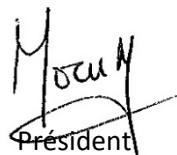
A QUETTEHOU autre ambiance, sujet paysage et patrimoine, salle remplie de représentants d'associations, la société civile, pas de pêcheurs. Des gens très patients durant 1 h car ces réunions durent 2 h et les services de l'Etat ont pris la parole 1 h ³/₄ . Mais au bout d'une heure la salle presque entière était furieuse également de ne pas avoir pu s'exprimer vraiment. J'ai cette fois parlé de l'acceptabilité, de l'opportunité de ce nouveau chantier, de la puissance installée qui n'est pas la puissance produite.

Et pour finir CHERBOURG, sujet industrie normande, pas de possibilité de présenter un power point de notre côté par contre les intervenants favorables au projet y ont eu droit. Nous avons eu le micro durant 10 mn mais pas la possibilité de répondre car le micro n'était pas autorisé pour le dialogue en fait. On nous a répondu que ce n'était pas un débat mais une concertation ! La dernière réunion publique sur les alternatives au projet aura lieu le 6 mai à CAEN

Le 7 mai la CNDP organise une randonnée ornithologique et sur patrimoine de l'île de Tatihou

Le 11 mai à BAYEUX 19 H à 21 H restitution de la concertation et apport au cahier des charges

Michel Horn



Président

NORMANDIE